



Réunion plénière du 28 novembre 2012

Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	29/11/2012	Première rédaction par PW	Membres du secrétariat
Version 2	04/12/2012	Relecture du secrétariat	Membres du bureau
Version 3	10/12/2012	Relecture du bureau	Membres du comité
Version 4	16/01/2013	Validation COVADIS	Intranet-Internet

Présents

Présidents	Invités	
Jean Bruneau – MEDDE – CGEDD	Muriel Malleret – DRAAF Aquitaine SRISE	
Laurent Pavard – MAAF – CGAAER	Marie-Odile Simonot – DRAAF Bourgogne SRISE	
Comité		
Francis Merrien – MEDDE CGDD/DRI – Chef de la MIG	Guillaume Grech – MNHN	
Marc Léobet – MEDDE CGDD/DRI/MIG	Elodie Sanchez – MNHN	
Olivier Morzelle – DDTM de Seine-Maritime	Yannick Lebeau – MEDDE DGALN/DEB/PM4	
François Salgé – MEDDE DGALN – Chargé de mission	Secrétariat	
Pascal Gérard – DREAL Pays de Loire	Bernard Allouche – MEDDE CERTU/GNSI	
Claude Soussan – MEDDE SG/SPSSI	Jean-Loup Delaveau – MEDDE CERTU/GNSI	
Gilles Guillouet – MEDDE CPII/DO Sud-Ouest – CMSIG	Michel Collot – MAAF DGAL	
Christophe Rousson – MAAF SG/SM/SDSI/CERI Chef du DIG	Pierre Werny – MEDDE CERTU/GNSI	

Excusés

Michel Faure – DREAL PACA suppléé par Pascal Gérard

Ordre du jour

1. Approbation du relevé de décisions du 26 septembre 2012. Calendrier 2013
2. Standard soumis à commentaires : Espaces naturels protégés
3. Standard soumis à validation : Cartes communales version 2
4. Standard à l'étude : Epidémiologie-surveillance végétale
5. Préparation du bilan 2012 à présenter lors de la prochaine commission
6. Collaboration en cours sur les zones d'activités économiques

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du portail Géoinformations

<http://geoinformations.metier.i2/covadis-du-28-novembre-2012-a2343.html>

Relevé de décisions

1 Approbation du relevé de décision du 26 septembre 2012. Calendrier 2013.

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est validé en séance.

Le calendrier des sessions plénières pour l'année 2013 est le suivant

Plénière	Date	Lieu
23	16 janvier 2013	MEDDE – Tour Voltaire
24	27 mars 2013	MAAF
25	03 juillet 2013	MEDDE – Tour Voltaire
26	18 septembre 2013	MAAF
27	20 novembre 2013	MEDDE – Tour Voltaire

Les sessions débutent à 10 heures et s'achèvent à 13 heures.

Les demandes de modifications n'ont pas pu être prises en compte du fait du couplage avec les réunions de la CCIG (qui se déroulent les après-midi):

2 Standards soumis à commentaires : espaces naturels protégés (ENP)

Yannick Lebeau en charge du système d'information « nature et paysage » au sein de la direction de l'eau et de la biodiversité (DGALN) présente les principaux enjeux du standard ENP, à savoir faciliter et standardiser les échanges entre les producteurs de l'information (en particulier les DREAL) et le muséum national d'histoire naturel (MNHN) qui administre la base nationale de données des espaces naturels protégés.

Guillaume Grech et Elodie Sanchez (MNHN) présentent la base nationale des ENP dont les objectifs principaux sont

- le porter à connaissance de la réglementation qui s'applique au sein des périmètres des espaces protégés ;
- la gestion de la connaissance sur la biodiversité remarquable de ces espaces, et la mise en œuvre de politiques publiques pour la protection de la nature.

La base des ENM n'intègre que les espaces officiellement désignés et compte

- 2750 sites ;
- une trentaine de contributeurs appelés « opérateurs techniques » dont les 26 DREAL ;
- 20 types de protections réglementaires, contractuelles, foncières ou prises au titre d'une convention internationale.

Elle couvre la totalité du territoire français, à l'exception des bases antarctiques.

Sont posées d'une part des questions relatives au périmètre retenu pour la base des ENP et d'autre part de l'affectation des différents types d'espaces à un thème INSPIRE (les deux thèmes INSPIRE retenus sont le thème 9 de l'annexe I « sites protégés » et le thème 4 de l'annexe III « usages des sols » :

- les sites NATURA 2000 sont déjà modélisés suivant d'autres spécifications imposées par l'UE et sont hors du périmètre du standard ;

- les ZNIEFF sont aussi hors périmètre car ce sont des zones d'inventaire de la biodiversité ;
- certains espaces relèvent clairement de l'annexe I, d'autres tels que les parcs naturels régionaux de l'annexe III : la DGALN doit valider type d'espace par type d'espace son affectation à un thème INSPIRE. Les affectations seraient ajoutées en annexe au géostandard.
- Il est rappelé que les délais concernant la publication des données relevant de l'annexe I sont contraints.

Marc Léobet précise que les parcs naturels régionaux ne seraient pas concernés par le thème INSPIRE sites protégés (proposition prise en accord avec les DREAL et les acteurs du SINP à valider par la DGALN).

Les DDT élaborent des cartes représentant l'ensemble des contraintes sur un territoire donné à des fins pédagogiques ou de porter à connaissance de divers publics.

Le modèle de données retenu, générique et extensible vise à couvrir la totalité de l'information à mobiliser au niveau national. Il permet également de qualifier la qualité géographique de chaque objet d'une série de données au travers de trois attributs : la précision estimée de la géométrie, la source de la géométrie (liste de référentiels possibles) et le millésime de la source de la géométrie.

Marc Léobet souhaite, pour simplifier l'usage mais aussi couvrir tous les cas possibles, que la liste des référentiels possibles pour renseigner l'attribut « SourceGeometrie » se limite aux référentiels classiques (essentiellement IGN) et que dans les autres cas soit précisé non pas un nom mais le dénominateur du facteur d'échelle.

De nouvelles fiches de métadonnées décrivant les séries standardisées seront créées dans l'outil GéoREPertoire. Les anciennes fiches de métadonnées seront conservées en indiquant qu'elles sont « obsolètes ».

Décision n° COVADIS_201211_02

La COVADIS se prononce pour l'organisation d'un appel à commentaires sur le standard ENP et demande à la DGALN de valider les rattachements des divers ENP aux thèmes INSPIRE.

Cet appel à commentaires se déroulera entre les mois de décembre et février prochains afin de présenter lors de la plénière du 26 mars 2013 une version du standard pour validation.

3 Standards soumis à validation : Carte Communale version 2

Jean Loup Delaveau présente les modifications apportées au standard Cartes Communales. Celles-ci intègrent les évolutions du code de l'urbanisme ainsi que certaines améliorations techniques identiques à celles adoptées dans la version 2 du standard PLU validée en juin 2012)

Décision n° COVADIS_201211_01

La COVADIS valide le standard « Carte communale » dans sa version 2.

Cette version 2 s'applique à compter du 28 novembre 2012 mais n'impose pas de reprendre les données précédemment produites au standard 1.0.

Toute nouvelle production de données doit être conforme à la version 2 du standard.

4 Standard à l'étude : épidémiologie-surveillance végétale

Pierre WERNY présente les modèles retenus pour décrire les concepts relatifs aux exploitations agricoles et à l'épidémiologie-surveillance végétale.

Il est nécessaire désormais de réunir les experts de la DGAL sur ces différents thèmes pour qu'ils se prononcent sur les concepts retenus et leur définition, qu'ils s'expriment sur l'affectation des entités décrites à des thématiques INSPIRE et qu'ils précisent les règles de construction des différents objets, avec la qualité géométrique souhaitée. Cette réunion doit être organisée très rapidement.

5 Préparation du bilan 2012 présenté lors de la prochaine commission

Proposition de trame de bilan

Il est proposé de reprendre le formalisme adopté pour le bilan 2012. Ce bilan intégrera également les résultats de l'enquête renseignée par les services sur l'usage des standards de la COVADIS.

Programmation 2013

Un tableau récapitulatif des différentes demandes adressées au secrétariat de la COVADIS a été transmis aux membres de la COVADIS, qui sont invités à s'exprimer après concertation avec les directions générales concernées et les directions régionales et départementales : prioriser, amender, préciser, supprimer des thématiques afin d'établir une feuille de route pour l'année 2013.

Il est rappelé que pour mener à bien la standardisation d'une thématique, la direction générale concernée (en lien avec les services déconcentrés) doit d'abord s'investir et mobiliser des ressources adaptées (en désignant par exemple un rapporteur et des experts).

Les représentantes des DRAAF souhaitent que soit traité le thème « forêt », une certaine confusion existant actuellement au niveau des données cataloguées dans le GéoREPERTOIRE.

Il est régulièrement fait référence dans les standards de la COVADIS au code officiel géographique (référentiel INSEE) alors que son utilisation n'est pas forcément bien maîtrisée par les producteurs de données. Il est demandé au secrétariat de la COVADIS de mentionner dans ses standards le millésime utilisé et de proposer aux ADL en partenariat avec le groupe géomatique du CERTU une politique d'utilisation du COG.

François Salgé souhaite que le chapitre relatif à la qualité des données géographiques dans les standards de la COVADIS soit traité de manière plus approfondie. Il suggère que Gilles Troispoux vienne présenter à la COVADIS les travaux de l'atelier sur la qualité des données organisé au Certu.

6 Collaboration en cours sur les zones d'activité économiques

Après une mise en place difficile, de nombreux retours d'expérience, souvent très complets, ont été faits par les services. Il convient désormais de les analyser rapidement pour aboutir à une synthèse permettant de prioriser les enjeux d'un futur standard « ZAE ».

Au delà du géostandard, de nombreux enseignements pourront être tirés de cette démarche. Un guide méthodologique pour la mise en place d'un SIG dans un cadre multipartenarial pourrait aussi être envisagé. Un point d'avancement plus précis sera proposé en mars.

Prochaine réunion plénière

le 16 janvier 2013 de 10h00 à 13h00
au ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt
78, rue de Varenne (Salle Trémouille) – Paris 7ème